

Compte-rendu de l'AG
Association « Sangha de l'île de la pleine conscience »
du 20 09 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Centre Spirituel du Hautmont à MOUVAUX, 31 rue Mirabeau

Convocation : mail envoyé à tous nos adhérents en date du 04/09/2025

Nombre de présents : 28 cotisants présents.

Noms et prénoms des personnes ayant donné des pouvoirs :

Christine MOTTE donne pouvoir à Colette CAU

Monique MILON ; Marie-Françoise QUILLIVIC donnent pouvoir à Anne FOURRIER

Dominique DELAVAL donne pouvoir à Vanessa DEGUILLAGE

Eric WEISS donne pouvoir à Birgitte KALFLÈCHE

Béatrice MOTTE donne pouvoir à Maurice MOTTE

Richard MAES et Marie-josé BAUDENS donnent pouvoir à Marie-Charlotte FLOPDROPS

Soit 8 personnes représentées.

Conformément aux dispositions des statuts, le droit de voter à l'Assemblée est réservé aux membres à jour de la cotisation 2024-2025 ou 2025/2026. Tous les membres aujourd'hui présents répondent à cette exigence.

Assemblée générale menée par :

- Présidente de l'AG : Anne FOURRIER, présidente de l'association

- Secrétaires de l'AG : Vanessa DEGUILLAGE, trésorière de l'association et Christelle MILLET, secrétaire de l'association

Ordre du jour :

- présentation et votes des bilans moral, d'activités et financier
- présentation et votes des statuts modifiés
- élection du conseil d'administration

Mot de bienvenue (Anne Fourrier):

Cher Thây, Chère Sangha, cher-e-s ami-e-s, nous sommes réunis ce jour, samedi 28 septembre 2024, pour l'assemblée générale de notre Sangha collégiale des Hauts de France. Merci à vous toutes et tous d'être présent-e-s.

Avant tout, je souhaite adresser ma gratitude aux membres de la Sangha qui se sont impliqués, avec cœur, depuis sa création.

Thây a souvent dit que la sangha est un jardin rempli de nombreuses variétés de fleurs et d'arbres. Quand nous nous regardons, nous-mêmes et les autres comme des fleurs uniques et merveilleuses, nous pouvons vraiment commencer à nous comprendre et nous aimer les un.e.s les autres. Une fleur fleurit peut-être au début du printemps tandis qu'une autre attend la fin de l'été. Un arbre porte beaucoup de fruits tandis qu'un autre offre une ombre fraîche. Aucune plante n'est plus ou moins, ni également, importante qu'une autre dans ce jardin. Chaque membre de la Sangha a des cadeaux uniques à offrir à la communauté. Nous avons aussi tous des domaines qui réclament notre attention. Quand nous pouvons apprécier les contributions de chaque membre et regarder nos

faiblesses comme des possibilités de croissance, nous pouvons vivre ensemble dans l'harmonie. Notre pratique consiste à voir que nous sommes une fleur ou un arbre et que nous sommes aussi le jardin tout entier, qui inter-est.

Notre Sangha (comme pratiquement toutes en France) est sous la forme d'une association loi 1901. Cela nous permet, entre autres, d'être reconnu par les services publics, d'être assurés, de ne pas être considérés comme une secte aux yeux du grand public.

Avant de commencer, nous allons faire un « tour de cercle », notre prénom, ville et notre météo intérieure.

Avant de démarrer l'assemblée générale, nous allons entendre la contemplation avant une réunion communautaire : (« Chants du cœur » page 303) (lecture JC Blootacker)

Cher Seigneur Bouddha, chers ancêtres spirituels, nous sommes déterminés à participer à cette réunion aujourd'hui en partageant toutes nos opinions dans la joie, et en prenant des décisions collectives dans l'harmonie.

Nous sommes déterminés à pratiquer la parole aimante et l'écoute profonde tout au long de la réunion, afin que cette dernière soit fructueuse et qu'elle soit notre offrande aux Trois Joyaux.

Nous n'hésiterons pas à partager nos vues et nos visions profondes, mais nous ne prendrons pas la parole si l'irritation est encore dans notre cœur, si petite soit-elle. Nous sommes déterminés à ne pas laisser de tension se produire. S'il arrive que quelqu'un parmi nous reconnaisse qu'il y a de la tension, nous arrêterons immédiatement la réunion afin de prendre un Nouveau Départ sur place, et de donner à la Sangha une atmosphère joyeuse dans le partage des opinions.

Puis nous pouvons nous installer confortablement pour une courte méditation assise.

Présentation de l'ordre du jour.

Introduction (Anne Fourier)

En guise d'introduction, nous rappelons notre amitié avec les autres sanghas de la région des Hauts de France.

- La Sangha Chocolat (Annezin/Béthune et/ou de Fournes-en-Weppes) - Contact Stéphanie et Valérie
- La Sangha du Nuage (Arras, Douai, Lens et Féchain) – Contact : Sylvie
- La Sangha des Bambous (Bayenghem-lès-Éperlecques) - Contact Marie-Ève
- La Sangha Mandala à RANG-DU-FLIERS (Berck) - Contact Liliane (sangha en ligne)
- La Sangha de la Mer (Boulogne) - Contact Éric
- La Sangha des Lilas (Gravelines) - Contact Tidéa
- Sangha du refuge (Dunkerque) – Contact Anne Danscoine
- Sangha de L'île de la pleine conscience (Lille) - Contact : Jean-Claude Blootacker

La sangha de Calais semble ne plus fonctionner actuellement.

Gratitude à tout ceux qui diffusent et rendent la pratique possible au plus près de chez eux.

L'association de la sangha de l'île de la pleine conscience est actuellement gérée par un bureau et de nombreux adhérents qui prennent part à certaines tâches pour animer notre sangha. Si vous souhaitez vous investir dans la sangha, n'hésitez pas à nous faire signe. C'est une façon d'entrer dans une pratique plus profonde et de prendre sa place dans la sangha.

Rapport moral et rapport d'activités :

L'association Sangha de l'île de la pleine conscience est active.

L'année 2024/2025 a permis un maintien des trois pratiques hebdomadaires :

- mercredi en soirée au CSH (10 participants environ ; même moyenne pour l'été)
- samedi matin au CSH (environ 23 participants ; moyenne qui passe à 20 pour l'été)
- dimanche matin en ligne via zoom (une dizaine de participants environ)

Notez que la séance du samedi matin est parfois précédée du Qi Gong bâton.

Des pratiques sous forme de JPC ont été également organisées ainsi que deux WEPC :

- WEPC des 5 et 6 octobre 2024 avec la présence de sr Elisabeth ainsi qu'une moniale de la MDI (76 participants)
- JPC du 1er/12/2024 (28 participants)
- JPC du 02/02/2025 (39 présents)
- JPC du 29/03/2025 (39 participants)
- Retraite du 11 au 13/04/2025 à la maison de l'inspir (27 participants avec l'organisation d'une cérémonie des 5 entraînements à la pleine conscience) Merci à Térésa pour avoir impulsé et participé à l'organisation de ce WE !
- JPC du 22/06/2025 (39 personnes)

Birgitte coordonne l'action des volontaires pour l'organisation des JPC. Merci à elle. Il y a un groupe whatsapp pour les volontaires. Un tableau est disponible pour s'inscrire et proposer ses services. Les réunions JPC sont une pratique en soit.

Tout comme les pratiques hebdomadaires, ces événements rencontrent une affluence certaine. Notons que l'afflux est sensiblement plus important que l'année dernière pour les pratiques en semaine.

Nous remercions l'ensemble des membres de la sangha qui se sont investis pour mettre en œuvre tous ces événements. La référence des pratiques hebdomadaires qui appartenait en 2024 essentiellement à Jean-Didier et Alain s'est ouverte à d'autres adhérents volontaires pour faciliter, inviter la cloche ou lire un enseignement. Nous les remercions également.

La sangha a encore besoin de vous ; nous l'exprimons à nouveau et rappelons qu'un tableau accessible via le site internet vous permet de proposer votre aide sous la forme que vous souhaitez. Des documents explicatifs sur ces différents rôles sont mis à votre disposition sur le site.

D'autres activités au sein de la sangha se sont maintenues et se poursuivent pour l'année à venir :

- le groupe de pratique WhatsApp proposé par Anne
- le groupe mensuel des 14 entraînements à la pleine conscience animé par Jean-Claude (17 participants) Merci à lui et Anne pour l'animation et l'accueil !

Cette année, deux membres de la sangha ont bénéficié des 14 EPC et sont dorénavant membres de l'inter être : Christelle MILLET ainsi que Berndette MENDUNI !! Bravo à elles !

Des sorties entre membres adhérents ont été proposées au musée de Mariemont pour une exposition sur Bouddha (expérience du sensible) et au jardin d'Hellemmes (sentier du Chimonobambousa). Ces expériences ont été appréciées des membres présents si bien que nous sommes favorables à leurs poursuites. N'hésitez pas à proposer vos idées de sorties qui pourraient avoir un lien avec la pratique : promenades en nature, expositions sur le bouddhisme, événements joyeux, contemplatifs...

Jean-Didier poursuit la mise à jour du site et des calendriers des pratiques. Il répond à la messagerie. Dominique Delaval l'a soutenu pour adapter le site à un accès sur téléphone mobile.

Un grand merci à eux !

Le nombre de cotisants a quelque peu diminué cette année : 102 membres cotisants contre 116 l'année dernière.

Si vous souhaitez communiquer sur notre belle sangha, vous avez des affiches et flyers à votre disposition.

VOTE RAPPORT MORAL / D'ACTIVITE

36 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 blanc ou nul / 0

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Vanessa Deguillage a été désignée comme trésorière par les membres du bureau (décision du CA de 02/12/2024). Néanmoins, Carole Mahillet a pu malgré son départ annoncé l'année dernière assurer les tâches liées à la gestion de l'association. Un grand merci à elle ! Et elle nous a préparé un bilan pour l'année écoulée.

CREDIT		DEBIT	
Cotisations	2 711,00	Location de salles	3 193,00
Entrées/Dons JPC	431,61	CSH : 1 676,00	
WEPC	1 980,00	Collège Fournes : 1 200,00	
WE à la MDI	4 190,00	La Grange : 317,00	
		En lien avec la MDI	6 214,87
		2 billets de train WEPC : 79,00	
		Don : 1 500,00	
		Dana : 385,87	
		WE à la MDI : 4 250,00	
		Abonnement Zoom	179,88
		Assurance MAAF	159,29
		Cotisation UBF	124,00
		Frais bancaires	211,63
			33,52
TOTAL	9 312,61	TOTAL	10 116,19
Solde au 01/09/24 : 4 303,12			

Eléments de comparaison

	2023/2024	2024/2025
Solde au 1er septembre	4 303,12	2966,78€
Montant total des cotisations	3 147,00	2 711,00
Location salle Hautmont	1 320,00	1 676,00
Location salles JPC	580,00	1 117,00

Cette année, nos charges se sont fortement accrues. Principalement en raison de l'augmentation du coût des salles.

D'abord, le centre spirituel du Hautmont. Pendant plusieurs années, et jusqu'en 2022-2023, la salle nous coûtait 80€ par mois. Elle est ensuite passée à 120€ en 2023/2024, puis à 135€ en 2024/2025. À l'échelle de l'année, cela représente une évolution de 960€ en 2022/2023 à 1 676€ en 2024/2025, soit une augmentation de 74 % sur 2 ans.

Ensuite, la salle La Grange nous coûtait 90€ pour une JPC jusqu'à l'année dernière. 317€ cette année (+ 250 %).

RAS du côté de Fournes.

Nos dépenses ont été supérieures à nos recettes. 10 116€ de dépenses. 9 312€ de recettes. On a dépensé 803€ de plus que ce qu'on a perçu.

Nos recettes ordinaires (cotisations + dons et entrées de JPC) ont baissé de 350€, alors que, dans le même temps, nos dépenses incompressibles (CSH + Assurance + UBF + Frais bancaires + Accès à Zoom + Site Internet Wix) ont augmenté de 600€.

L'assurance MAAF est passée de 145 à 159€, et l'abonnement à l'UBF de 122 à 124€, soit pour ces 2 postes, +16€ sur l'année (+10€ l'année d'avant).

Les frais bancaires augmentent de façon plus substantielle (100€ il y a 2 ans, 160 l'année dernière, 211 cette année).

Le crédit coopératif applique une commission de 0,18% sur les mouvements débiteurs du trimestre.

Au regard de ces derniers éléments, nous envisageons un changement de banque pour bénéficier de tarifs plus avantageux (décision du CA du 1er/09/2025).

Nous avons longtemps bénéficié de la générosité de nos amis Alain et Pierre. Alain nous offrait l'accès à Zoom, et Pierre, l'hébergement au site internet.

Cette année, en raison de conditions de connexion trop compliquées, nous avons dû souscrire un abonnement Zoom (un peu moins de 180€ pour l'année).

Pour l'instant, nous pouvons toujours bénéficier de l'hébergement au site internet, offert par Pierre. Merci à lui !

Nous avons aussi fait le choix de soutenir la MDI dans son projet de création d'une salle de méditation, et nous avons fait un don, à titre exceptionnel, de 1 500 €. Notons que pour la retraite à la MDI, les tarifs solidaires n'ont pas été compensés par les tarifs de soutien. La sangha a ainsi pris à sa charge 60 euros pour assurer la participation de tous à cet événement.

Au regard de l'augmentation des dépenses incompressibles de l'association, le bureau a décidé par réunion du 1er/09/2025 de :

-- fixer le montant de la cotisation à 30 euros (2€ en plus) à tous les pratiquants, même ceux en ligne,

-- solliciter une participation financière pour chaque adhérent lors des JPC de 5 € et de 7€ pour les non cotisants

Petite précision : les tarifs solidaires restent toujours possibles.

Nous devons rester vigilants, même si nous sommes toujours dans le vert, puisque notre solde au 1er septembre est de 2966,78€.

Je dis « environ », parce que le compte bancaire est inaccessible depuis 7 mois (depuis février dernier). La banque ne nous donne plus accès aux comptes du fait de notre situation en cours de régularisation à la préfecture. Nos PV d'assemblée générale n'ont pas été validés et nos statuts (de 2017), jugés non conformes aux attentes légales. Nous mettons tout en œuvre pour régulariser notre situation auprès de la préfecture. Afin d'être aidé dans cette démarche, des rdv en maison des associations ont été pris par Carole et par Vanessa. Les membres du bureau s'engagent à effectuer des formations auprès des MDA pour gagner en compétences de gestion de la sangha.

Les statuts ont par ailleurs été totalement modifiés. Nous vous les avons communiqués en pièce jointe de la convocation à la présente assemblée générale. Nous les soumettons au vote pour validation.

Si les problèmes avec la banque persistent, nous envisageons la saisine d'un médiateur bancaire. Notons que faute de chéquier, Carole et Anne ont avancé des sommes conséquentes sur leurs deniers personnels. Un grand merci à elle de nous dépanner financièrement. La sangha les remboursera dès que possible.

Pour faciliter la gestion de l'association, le bureau a acté la localisation du siège social de l'association chez Anne Fourrier, la Présidente de l'association au 15 rue Anatole France - 59491 VILLENEUVE D'ASCQ (décision du bureau du 1er/09/2025 ; cf. statuts).

Cette année, Carole a demandé à être remplacée. Vanessa prend donc le relai.

Questions concernant le rapport financier ?

Anne : Nous travaillons sur la possibilité de fournir des reçus fiscaux. Nous réfléchissons sur la forme la plus pratique pour nous.

Nous allons étudier le contrat d'assurance. Doit-on faire signer une décharge ? Qu'est ce que couvre notre assurance ?

Nous rencontrons des difficultés pour faire valider notre situation à la préfecture. Du coup, la banque a bloqué notre accès aux comptes ; Nous n'avons plus de chéquier. Nous avons récupéré un accès depuis récemment. Nous réfléchissons à changer de banque.

Crédit mutuel de Villeneuve d'ascq est suggéré.

La présentation du bilan comptable est à revoir. **Térès**a se propose de se renseigner et de voir avec Vanessa ce qu'il en est.

Térès a se renseigne sur les reçus fiscaux auprès des services des impôts et sur la valorisation du bénévolat. **Vanessa** également auprès de la Maison Des Associations. A priori, le Village des Pruniers communique depuis tout récemment des reçus fiscaux.

Isabelle mentionne qu'il est possible d'avoir un reçu fiscal via le site du Village des Pruniers. Elle suggère par ailleurs une augmentation du tarif d'une JPC pour un non cotisant à 10€.

Martine propose de modifier des éléments écrits dans les statuts (inversion des mots trésorier et secrétaire). Le changement est effectué.

Marie-Charlotte quitte la salle avec ses deux pouvoirs.

VOTE du RAPPORT FINANCIER

Vote du rapport financier:
33 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 blanc ou nul
L'AGO adopte le rapport financier à l'unanimité.

Vote des changements statutaires :

Vote pour les nouveaux statuts :
33 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 blancs ou nuls
L'AGO adopte les modifications statutaires à l'unanimité.

Projets à venir :

Si vous êtes engagé-e-s pour des causes sociales, humanitaires, vous pouvez lancer un appel pour l'association pour laquelle vous œuvrez... (mail à Vanessa vanessa.deguillage@gmail.com). Pour ceux qui souhaitent donner un coup de main ou s'inscrire sur un projet de notre association, veuillez aussi contacter Vanessa.

- WEPC avec sœur Elisabeth : 4-5/10/2025 (inscription via le formulaire envoyé par Jean-Didier)
- JPC du 17/01/2026
- La retraite avec les monastiques aura lieu du 7 au 10 mai 2026 en Belgique
- D'autres dates sont à venir.

Si vous souhaitez proposer des moments de convivialité à l'extérieur entre membres de la sangha, n'hésitez pas à nous contacter (proposition de conférences, expositions, visites, marches.....).

Un atelier proposé par Jean-Claude et Anne verra le jour. Il s'intitule : « sans venir et sans partir ». Il s'agit d'un groupe de réflexion sur l'organisation concrète de ses propres obsèques avec une dimension spirituelle.

Le groupe des 14 EPC se poursuit (pas de nouvelles entrées possibles pour le moment).

Nous souhaiterions nous mettre en lien avec les autres responsables des sanghas locales en proposant des réunions zoom.

Y-a-t-il d'autres propositions ou remarques sur les projets futurs ?

La sangha du désert propose encore des séjours. Les prochains sont prévus du 9 au 16 /11 /2025 et du 5 au 12/04/2026. Brigitte reste à votre disposition si vous souhaitez y participer.

Élection du conseil d'administration :

Vous souhaitez nous soutenir dans nos actions et être conviés à nos réunions ? N'hésitez pas à vous manifester pour intégrer le CA : vous bénéficierez de la convivialité, l'intelligence collective, l'expérience d'une sangha en action ! Avec joie de travailler avec vous !

Anne FOURRIER, Vanessa DEGUILLAGE et Christelle MILLET, déjà membres du conseil d'administration actuel se présentent une nouvelle fois.

Vote pour la reconduction du conseil d'administration :

Pour : 33 / Contre : 0 / S'abstient : 0 / Blanc ou nul : 0
L'assemblée générale adopte les membres du conseil d'administration à l'unanimité.

Vote des membres du bureau par réunion du CA

Par conseil d'administration tenu pendant l'AG entre Anne FOURRIER, Vanessa DEGUILLAGE et Christelle MILLET, nous élisons à l'unanimité (3 pour / 0 contre / 0 abstention / 0 blanc ou nul) les membres du bureau et leur rôle au sein du bureau comme il suit :

Anne FOURRIER Présidente
Vanessa DEGUILLAGE Trésorière
Christelle MILLET Secrétaire

Nous clôturons l'AG par un temps de convivialité.